



Paris, le 16 juin 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Faciliter le parcours de santé des personnes âgées : Marisol TOURAINE étend le programme PAERPA à 16 territoires**

À l'occasion de l'inauguration de la maison de santé pluridisciplinaire de Tomblaine (Meurthe-et-Moselle), Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, a annoncé l'extension du programme PAERPA (Personnes âgées en risque de perte d'autonomie) à 16 territoires (contre 9 actuellement). Il bénéficiera ainsi à près de 550 000 personnes âgées (contre 190 000 actuellement). La liste des territoires concernés, jointe au présent communiqué, est également consultable sur le site Internet du ministère des Affaires sociales et de la Santé : [www.social-sante.gouv.fr](http://www.social-sante.gouv.fr).

Lancé par la loi de financement de la sécurité sociale pour 2013, renforcé dans le Pacte Territoire Santé 2 (second volet du plan de lutte contre les déserts médicaux), le programme PAERPA a pour objectif de faciliter le parcours de santé des personnes âgées de plus de 75 ans. Il vise en particulier à maintenir, autant que possible, les personnes âgées à leur domicile et à améliorer leurs prises en charge sociales et médicales, en renforçant la coordination entre acteurs et en faisant évoluer significativement les modalités d'échanges entre eux.

Marisol TOURAINE a déclaré : « *Le combat pour l'égalité devant la santé, pour l'accès aux soins, pour une médecine de proximité à l'écoute des patients passe par l'égalité entre les territoires. C'est en changeant notre organisation, au plus près des attentes de nos populations, et en apprenant à travailler ensemble que nous améliorerons partout en France l'état de santé de nos concitoyens.* »

**Contact presse :**

Cabinet de Marisol TOURAINE : [cab-ass-presse@sante.gouv.fr](mailto:cab-ass-presse@sante.gouv.fr) - 01 40 56 60 65